

## CHRONO VELOSCOPIE- Grimpée du Col de Romme

### Règlement de l'épreuve

#### Article 1. Organisation

L'épreuve « **Chono VELOSCOPIE-Grimpée du Col de Romme** » est organisée par le Vélo Club Cluses Scionzier – Maison de la Montagne – 5 Avenue des Lacs – 74300 Cluses. Elle se déroule le lundi 21 Mai 2018, sous la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme et est ouverte à partir de 13 ans. Le coureur sera le seul responsable des accidents dans lesquels il serait impliqué, qu'il en soit l'auteur ou la victime. Les participants perdent le bénéfice des garanties d'assurance s'ils ne portent pas de casque. Le matériel (vélo, équipement...) n'est pas assuré (en cas de chute, vol, dégradation...) dans le cadre des contrats souscrits par l'organisateur et n'est pas inclus dans les contrats d'assurance liés à la prise d'une licence FFC.

Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route et ne devront emprunter que la droite de la chaussée. Les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.

Les concurrents s'engagent à respecter toutes les consignes communiquées par le directeur de course. Ils s'engagent à laisser le passage au premier coup d'avertisseur aux véhicules de l'organisation. Il est interdit de tirer ou pousser un concurrent ou de se livrer à des manœuvres déloyales sous peine de disqualification; Il ne sera pas toléré de voiture suiveuse sur le parcours.

**En s'acquittant des droits et en signant la feuille d'émargement chaque concurrent s'engage à respecter scrupuleusement ce règlement.**

#### Article 2. Type de l'épreuve

Contre la montre individuel : L'épreuve est réservée

- aux athlètes licenciés FFC

- aux non-licenciés présentant un certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition de moins de 6 mois en s'acquittant d'une carte à la journée (le concurrent attestant qu'il n'a pas déjà fait l'objet de l'attribution de 2 cartes à la journée depuis le début de la saison)

Parcours et catégories : Les catégories minimes et cadets : petit parcours (7,5 km) avec arrivée à Nancy sur Cluses.

Autres Catégories: grand parcours (11,3 km) avec arrivée à Romme.

Présentation de la licence obligatoire lors de l'inscription

Tarif : Licencié FFC : 10€ Non licencié FFC : 18€

#### Article 3. Permanence – remise des dossards :

Une permanence de départ se tiendra le lundi 21 mai 2018 à partir de 8h30 au magasin VELOSCOPIE, 55 Avenue du Stade, 74950 Scionzier. La vérification des licences se fera lors du retrait des dossards à la permanence.

Article 4. Horaires des courses : Premier départ à 9h30 puis toutes les deux minutes. Remise des récompenses à midi, au magasin VELOSCOPIE, 55 Avenue du Stade, 74950 Scionzier.

#### Article 5: Catégories et classements :

Un classement par catégorie (détail des catégories ci-dessous), lots en nature + coupes.

**Petit Parcours :**  
**Scionzier – Nancy sur Cluses**  
**7,5 km**

**Grand Parcours :**  
**Scionzier – Romme**  
**11,3 km**

**1- Minimes Filles**

**Femmes : A : 17 ans et +**

**2-Minimes Garçons**

**Hommes : B : 17 – 30 ans**

**3-Cadettes**

**C : 31 - 40 ans**

**4-Cadets**

**D : 41 – 50 ans**

**E : 51 – 60 ans**

**G : + de 60 ans**

### CHRONO VELOSCOPIE Grimpée du Col de Romme le 21 mai 2018

PARCOURS	Km	TEMPS PREVU 18 Km/h	TEMPS PREVU 15 Km/h	Territoire de la commune
Départ Avenue du stade	0	00:00	00:00	Scionzier
Avenue de la république	1	0:03	0:04	Cluses
Rond point du Mont Blanc	1,6	0:05	0:06	
Avenue du Mont Blanc	1,8	0:06	0:07	
Rue de la Garette	2,2	0:07	0:08	
Route de Nancy	3,3	0:11	0:13	Nancy s/Cluses
<b>Arrivée : minimes-cadets devant la Mairie</b>	7,5	0:25	0:30	
Avenue du Col de Romme	7,6	0:25	0:30	
<b>Arrivée : juniors-séniors devant foyer de ski alpin de Romme</b>	11,3	0:37	0:45	